

2021 (sociopro) : Propriétaires de gîtes et meublés, quelles obligations ?

A distance

Dates et durée de la formation

Durée : 1 jour (2 1/2 journées)

Date(s) :

27 septembre, 28 septembre (Nombre total d'heures de formation : 7)

Public cible

Hébergeurs (gîtes et meublés)

Tarif de la formation : gratuit

Coût de 240 € net de taxes (base de 6 participants) pris en charge par le CRTL

Objectifs

Maîtriser le régime juridique et fiscal applicable : commun et spécifique à chaque activité,

Décrypter les relations contractuelles les plus courantes dans la pratique,

Établir une cartographie des principaux risques de contentieux,

Optimiser la gestion des litiges (Covid 19)

Formation d'actualités sur ces sujets (les nouveautés)

Pré-requis

Aucun

Intervenants

Maître Christian GOSSEAUME

Avocat au Barreau de Rennes

Master en droit et fiscalité du tourisme

Enseignant université Rennes 2

Conseiller technique et juridique

Comptable public et privé

Expérience et parfaite connaissance du secteur du tourisme

Accompagnement des loueurs de meublés et de chambres d'hôtes dans leur projet de création : étude, conseils, accompagnement sur les paramètres contractuels et relationnels avec les clients, fiscaux, sociaux, sécurité.

Contenu de la formation

1 – Maîtriser le régime applicable

– Le champ d'application,

- Obligation, contrôles et sanctions en matière d'hébergement touristique
- Le loueur de meublé professionnel et le loueur non professionnel,
- La procédure volontaire de classement : déroulement, organismes accrédités...
- ZOOM sur la fiscalité applicable aux meublés de tourisme et aux chambres d'hôtes,
- ZOOM sur le régime social applicable aux meublés de tourisme et chambres d'hôtes,
- La commercialisation des meublés et chambres d'hôtes par des intermédiaires

2 – Analyser le contrat et les obligations des différents acteurs

- Le contenu du contrat et le descriptif
- Les règles financières : arrhes, acompte, caution.
- Intégrer les dispositions spécifiques à la protection du consommateur
- Faire le point sur les clauses abusives
- Décrypter les principaux problèmes liés à l'exécution du contrat en pratique

3 – Zoom sur les obligations des acteurs

- Les obligations du loueur
- Les obligations du client

4 – Optimiser la gestion de vos contentieux

- Savoir bien réagir et s'organiser en cas de litige
- Maîtriser les différentes alternatives pour régler un litige

Méthode pédagogique et évaluation

- Questionnaire de positionnement des participants sur leur niveau 5 à 6 questions
- Enquête de satisfaction, méthode, formateur, thématique, réponses aux questions, animation...
- Réponses aux demandes de précisions ou questions subsidiaires dans le mois qui suit

- **Nombre de personnes** : 14
- **Code action** : 25015-2